PLAN DE RELANCE DES ACTIVITÉS DE PATINAGE PHASES 2,2 ET 2,3

Webinaire

présenté par

Manon Chartier, Directrice des opérations

23 juin 2020

Mot de bienvenue

Jocelyn Proulx, président de Patinage Québec

PATINAGEQUÉBEC

PLAN DE RELANCE DES ACTIVITÉS DE PATINAGE

Phase 2,2
Phase 2,3

PATINAGECANADA

PLAN DE RELANCE DES ACTIVITÉS

PUBLIÉ 18 JUIN 2020

www.patinage.qc.ca/covid-19

PATINAGEQUÉBEC
WWW.PATINAGE.QC.CA

PATINAGECANADA

PLAN DE RETOUR AU PATINAGE ARTISTIQUE

Institut national de santé publique Québec

SOUS LES DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

PHASE 1 — Préparation / Formation

- 1.1 Entraînement en ligne pour les membres
- 1. 2 Formation en ligne pour les entraîneurs et les officiels
- 1. 3 Préparation de la reprise des activités de patinage

PHASE 2 — Entraînement individuel supervisé

- 2.1 Entraînement de haut niveau
- 2. 2 Entraînement des athlètes identifiés
- 2. 3 Entraînement d'habiletés individuelles des patineurs

PHASE 3 — Entraînement en groupes restreints

PATINAGESTAR · PATINAGECANADA PATINAGEPLUS · PATINAGEINTENSIFPLUS

- 3.1 Couple et Danse
- 3.2 Patinage synchronisé
- 3.3 STAR de groupe
- 3.4 Patinage Plus
- 3.5 Patinage Intensif Plus

PHASE 4 — Compétitions

PHASE 5 — Retour à l'entraînement régulier

Les phases du plan de retour au Patinage artistique sont d'une durée variable. Le plan sera réévalué et ajusté selon l'évolution des connaissances au fil du temps. Les directives de la Santé publique (règles de distanciation sociale et sanitaires/d'hygiène) génèrent une nouvelle réalité qui nécessite une adaptation temporaire de notre sport, visant à contrôler la probagation de la COVID-19. Le respect de ces directives est indispensable et Patinage Québec, avec toutes ses ressources, est en mesure de s'ajuster à ces dernières.

PHASE 1

PRÉPARATION / FORMATION

Secteur	Quand	Où	Pour qui	Déroulement
1,1 - Entraînement en ligne pour les adhérents	Depuis avril	Virtuellement	Tous les membres en règle	Voir section 6
1,2 - Formation en ligne pour les entraîneurs et les officiels	Depuis mai	Virtuellement	Tous les membres en règle	Selon les informations fournies par Patinage Québec et les autres partenaires
1,3 - Préparation de la reprise des activités de patinage	Dès maintenant	Avec les arénas de votre municipalité / ville	Gestionnaires des clubs et des écoles	Remplir formulaire fourni par Patinage Québec Français | Anglais
1,4 Entraînement extérieur pour les adhérents	Depuis 8 juin 2020	Extérieur	Tous les membres en règle	Voir section 6

PHASE 2

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL SUPERVISÉ

Secteur	Quand	Où	Pour qui	Déroulement
2,1 - Entraînement de haut niveau	Depuis 15 juin 2020	Centre national de Patinage Québec (Sportplexe Pierrefonds)	Athlètes internationaux et athlètes identifiés Excellence et Élite	Mesures sanitaires supplémentaires à déployer et ratio de 12 patineurs Voir section 6
2,2 - Entraînement des athlètes identifiés	Depuis 22 juin 2020	Certains arénas au Québec	Athlètes Apprenti, Espoir, Relève, Élite patineurs des équipes de patinage synchronisé membres de l'Équipe du Québec 2020	
2,3 - Entraînement d'habiletés individuelles des patineurs	Depuis 22 juin 2020	Dans tous les arénas du Québec	Toutes les disciplines	

PHASE 2

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL SUPERVISÉ

Communiqué de Patinage Québec du 18 juin www.patinage.qc.ca/covid-19

	Normes de sécurité de Patinage Québec	Au centre unisport 15 juin	Ouverture des arénas 22 juin
Pour qui	Tous les adhérents en règle	Athlètes identifiés Excellence et Élite Athlètes internationaux Équipe nationale Senior en patinage synchronisé	**En priorité (phase 2,2)** • Athlètes identifiés Apprenti, Espoir, Relève, Élite • Patineurs des équipes de patinage synchronisé membres de l'Équipe du Québec 2020 **S'il reste de la place (phase 2,3)**, tous les adhérents STAR et compétitif
Nombre de patineurs	Simple : 12 à 20 Couple : 8 à 12 Danse : 10 à 14 Synchro : 16 à 24	6	12* **sauf si les normes de sécurité sont inférieures*
Nombre d'entraîneurs	Illimité	2 sur le banc	6 sur le banc des joueurs
Contact	Permis dans toutes les disciplines	Permis en couple et en danse si la norme de distanciation physique ne s'applique pas (colocataire, couple)	Permis en couple et en danse si la norme de distanciation physique ne s'applique pas (colocataire, couple)
Spectateurs	Selon les normes des infrastructures	Aucun	Selon les normes des infrastructures

Aide-mémoire pour les athlètes et entraîneurs

Le protocole de fonctionnement et les mesures de prévention qui s'y rattachent seront déployés **avant, pendant et après** la période d'entraînement.

L'application rigoureuse de ce protocole peut être déployée à tout autre lieu d'entraînement.

Lors de cette phase, **l'entraînement de 12 patineurs à la fois est permis** et les sous-groupes demeurent les mêmes pour la durée de cette phase.

Aide-mémoire pour les athlètes et entraîneurs

1- AVANT LA REPRISE :

- Vérifier que l'adhésion du patineur/entraîneur est en règle à Patinage Canada
- Remplir la Déclaration de reconnaissance de risque

Aide-mémoire pour les athlètes et entraîneurs

2- AVANT LA PRATIQUE, CHAQUE JOUR :

- Remplir la Déclaration de santé.

  - Sondage en ligne comme l'exemple ci-dessous

https://fr.surveymonkey.com/r/PF9FYJX

OU

- Déclaration à compléter à tous les jours lors de la prise de présence

Exemple de Déclaration de Santé sur site Patinage Québec (section COVID-19)

3- TRANSPORT

- Le co-voiturage est permis en portant le masque ;

- Les parents seront admis à l'intérieur de l'aréna seulement si l'établissement le permet et selon leurs règles;

4- EXERCICES HORS GLACE : ÉCHAUFFEMENT

- Exercices d'échauffement faits à l'extérieur de l'aréna en respectant la distanciation et le nombre de participants;

- En cas de pluie, les athlètes feront leurs exercices d'échauffement à la maison.

Aide-mémoire pour les athlètes et entraîneurs

5- ARRIVÉE ET DÉPART DE L'ARÉNA

- Respecter la signalisation extérieure et intérieure pour chacune des glaces et des portes;
- Respecter et maintenir la distanciation;
- Tous doivent utiliser le distributeur de solution hydroalcoolique à 60 % présent à chaque entrée, à l'arrivée et au départ ainsi que lors d'une sortie temporaire;
- Chaque athlète/entraîneur arrive avec son sac d'effets personnels et le dépose au banc des joueurs en respectant la distanciation;
- Les athlètes arriveront habillés et coiffés, prêts pour l'entraînement et chausseront/enlèveront leurs patins à leur place désignées au banc des joueurs.

Aide-mémoire pour les athlètes et entraîneurs

6- FONCTIONNEMENT PENDANT LA PRATIQUE

- Les entraîneurs restent à l'extérieur de la glace et auront un espace individuel désigné;
- Les sous-groupes d'entraînement devront demeurer les mêmes;
- Les entraînements pour les athlètes qui ne demeurent pas à la même adresse pourront se faire côte à côte ou en miroir, en respectant une distanciation de 2 m;
- Pour les athlètes qui demeurent à la même adresse, la distanciation ne s'applique pas;
- L'entraîneur devra s'assurer que les athlètes se tiendront à 2 m de la bande, en tout temps, lorsqu'ils recevront les recommandations;
- Seules les salles de toilette avec accès à un lavabo et du savon, désignées et identifiées pourront être utilisées.

7- FIN DE LA PRATIQUE

- Aucun exercice de retour au calme ne sera effectué dans l'aréna;
- Les athlètes/entraîneurs devront quitter immédiatement après les entraînements/exercices de retour.

Vidéo sur le déroulement de l’activité

- Vidéo filmé au Sportplexe de Pierrefonds

RAPPEL IMPORTANT

A - EN CAS DE SYMPTÔMES

Les personnes, qui présenteront des symptômes, qui auront reçu un résultat positif ou qui sont considérés comme contact étroit d'un cas de COVID-19, devront demeurer à la maison. De plus, toutes les personnes ayant côtoyé la personne ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19 seront informées.

RAPPEL IMPORTANT

B - MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES:

Chaque patineur et entraîneur devra apporter leur propre matériel et il ne sera pas possible de partager les bouteilles d'eau, les boîtes de mouchoirs, etc.

L'utilisation de tous les types de harnais n'est pas autorisée étant donné l'impossibilité de respecter la distanciation de 2 mètres entre le patineur et l'entraîneur.

RAPPEL IMPORTANT

B - MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES:

En ce qui a trait à l'utilisation du système de son, des caméras et de tout le matériel électronique utilisés lors des entraînements, elle doit être restreinte à une seule personne par session et il faut procéder au nettoyage entre chaque changement de personne responsable. Il est recommandé de placer les musiques de tous les patineurs d'une session sur le même dispositif.

En ce qui a trait à l'utilisation du matériel pédagogique (ex. crayons), il doit être manipulé par une seule personne.

Aide-mémoire pour les athlètes/entraîneurs/participants

PROTECTION DES INTERVENANTS

- Exclusion des personnes symptomatiques sur les lieux d'entraînement;
- Distanciation physique;
- Lavage des mains;
- Étiquette respiratoire :
  - ✓ Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, et à utiliser des mouchoirs ou son coude replié;
  - ✓ Utiliser des mouchoirs de façon unique;
  - ✓ Jeter les mouchoirs utilisés immédiatement à la poubelle;
  - ✓ Se laver les mains fréquemment;
  - ✓ Ne pas toucher la bouche ou les yeux avec les mains, gantées ou non;
  - ✓ Notre règlement de sécurité permet de porter un masque ou une visière pour les patineurs;
  - ✓ Le port du masque est recommandé pour les entraîneurs et les bénévoles;
  - ✓ Le port de gants est obligatoire.
- Mesures d'hygiènes pour matériel/équipements et surfaces touchées.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tâche	Quand	Fréquence
Déléguer un responsable pour la rencontre avec le gestionnaire d'aréna afin de planifier la reprise.	Avant la reprise	1 fois
Déterminer un responsable par séance d'entraînement pour accueillir les participants et prendre les présences.	Avant la reprise	Chaque séance d'entraînement
Établir l'horaire des séances selon les inscriptions et les ratios de patineurs en vigueur	Avant la reprise	Chaque changement de directives
Rencontre d'information avec les participants pour donner les mesures sanitaires	Avant la reprise	1 fois
S'assurer que les mesures sanitaires sont affichées dans l'aréna et que les espaces pour mettre les patins sont délimités	Avant la reprise	Avant chaque séance
Vérifier que tous les participants sont des adhérents ou des membres en règle et qu'ils ont rempli le formulaire de Déclaration de reconnaissance de risque.	Avant la reprise	Lors de l'ajout de participants
Compiler les formulaires de Déclaration de reconnaissance de risque et la liste des présences.	Avant la reprise	Lors de l'ajout de participants

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

PARTICPANTS (Patineurs, entraîneurs et bénévoles)

Tâche	Quand	Fréquence
Remplir le formulaire de Déclaration de reconnaissance de risques	Avant la reprise	1 fois
Remplir la déclaration de santé	Chaque jour	Avant chaque séance

Documents et outils disponibles

Site de Patinage Québec (section COVID-19)

1- Plan de relance des activités - Patinage artistique et Patinage synchronisé

. Dernière mise à jour: 18 juin 2020

2- Informations importantes à recueillir auprès des gestionnaires d'arénas/centres

. Disponible depuis le 4 juin 2020

3- Aide-mémoire Relance des activités (phases 2,2 et 2,3) pour les clubs, écoles et régions

. Disponible le 25 juin 2020

PHASE 3

ENTRAÎNEMENT EN GROUPE RESTREINT

Secteur	Quand	Où	Pour qui	Déroulement
3,1 - Couple et Danse	Dès l'autorisation de la Santé publique	Dans tous les arénas du Québec	Tous les membres	Plusieurs adaptations seront nécessaires et réfléchies avec les 4 comités en action
3,2 - Patinage synchronisé	Dès l'autorisation de la Santé publique			
3,3 - STAR de groupe	Dès l'autorisation de la Santé publique			
3,4 - Patinage Plus	Dès l'autorisation de la Santé publique (pas avant septembre)			
3,5 - Patinage Intensif Plus	Dès l'autorisation de la Santé publique (pas avant septembre)			

PHASE 4
COMPÉTITIONS

- **Des ajustements seront nécessaires pour la réalisation des compétitions au cours de la prochaine saison.**
- **Les demandes de sanctions de compétitions ont été repoussées au mois d'août 2020.**
- **Aucune sanction de compétitions ne sera émise avant d'avoir obtenu l'autorisation de la Santé publique pour tenir des rassemblements sportifs intérieurs.**

PATINAGEQUÉBEC

QUESTIONS

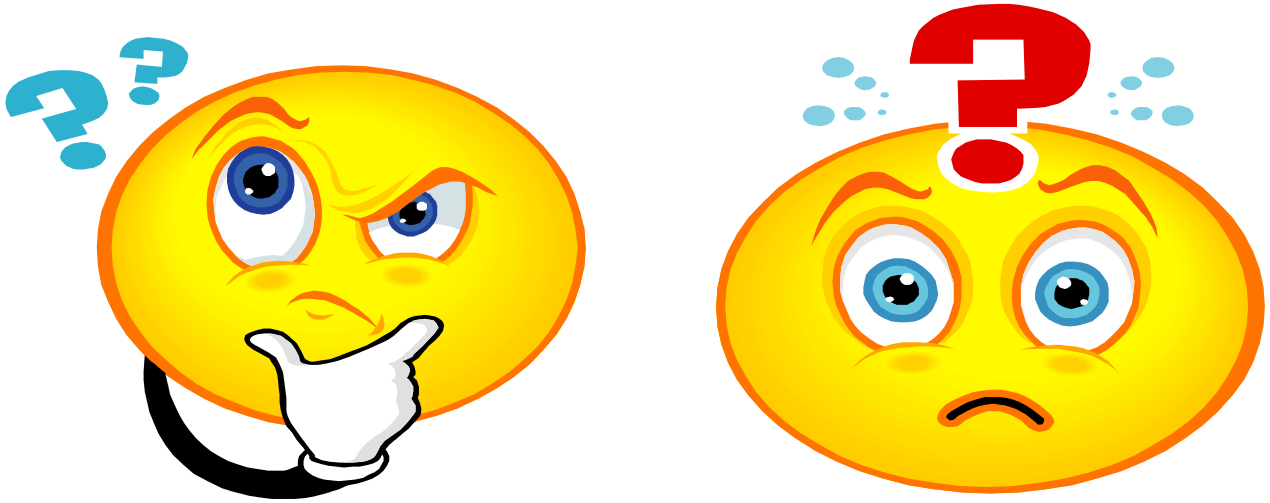

PATINAGECANADA